

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2020

<u>Présents</u>: Marc DELECLUSE; Marie Lise BOURGHELLE; Maryse PAYEN; Elisabeth ATMEARE; Marie-Noëlle LEBRUN; Marjorie DEFRETIN; Alain GAUSIN; Damien DALLA COSTA; Annie MATHON; Guido GHERARDINI; Jean Marc MACKRE; Eric MAJORCZYK; Patrice WIESZCZOSZYNSKI, Nadine DARCQ.

I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Marjorie DEFRETIN a été nommée secrétaire de séance.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 16 JUIN 2020

= > Adopté à l'unanimité.

III. DELIBERATIONS

1. Demande d'enregistrement par le GAEC du petit chemin pour l'élevage de vaches laitières sur la commune de Somain

Considérant qu'il n'y a pas de certitude sur les techniques d'enfouissement des lisiers, et que celles-ci ne peuvent être utilisées dans chaque zone d'épandage,

Considérant que les éventuelles surfaces d'épandage supplémentaires ne sont pas précisées dans le dossier,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis RESERVE au projet GAEC du petit chemin pour l'élevage de vaches, et émet les réserves suivantes :

- Le strict respect du cahier des charges du projet et de la législation en vigueur,
- Le respect des zones quant aux techniques d'épandage et plus particulièrement pour les zones situées à la limite d'emprise des cours d'eau.

2. Constitution de la liste préparatoire des jurés de la cour d'assise du Nord – Année 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DESIGNE, par tirage au sort les jurés suivants :

- Madame ADAMO Coralie, née le 3 janvier 1984 à Somain, domiciliée 67 rue des Sarts, 59 870 Rieulay,
- Madame IWANSKI (Boinski) Annie Denise, née le 14 février 1959 à Pecquencourt, domiciliée 11 rue de Larentis, 59 870 Rieulay,
- Madame PIECZARA (Calbaux) Pauline, née le 14 mars 1985 à Douai, domiciliée 214 rue Jean Baptiste Fievet, 59 870 Rieulay

3. Convention d'adhésion au service de prévention du CDG 59 – Pôle Santé Sécurité au travail

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'adhésion successives relatives à l'adhésion au service de prévention Santé, sécurité au travail du CDG 59 pour la durée du mandat.

4. Désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

Vu le retrait de monsieur Marc Delecluse en qualité de délégué titulaire, il a été proposé à l'assemblée délibérante de bien vouloir procéder à la nouvelle désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut.

Ont été élus à la majorité absolue (14 voix) pour siéger pour siéger au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut :

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
Damien Dalla Costa	Jean marc Mackre